

**Ecole Européenne de Psychothérapie  
Socio- et Somato- Analytique**

Dr R.Meyer - 42 rue du Gal de Gaulle – 67640 Lipsheim – Tél : 03 88 68 56 54

**L'enseignement de la  
Psychopathologie**

enseignement en cours d'agrément par l'ARS

**LYON - PARIS**

**ORGANISATION GENERALE**

Après le cursus de 200 heures donné à Paris (dernier atelier de 5 jours du 13 au 17 mai 2012) et qui a réuni jusqu'à soixante élèves, l'Eepssa propose un nouveau cycle d'enseignement magistral de 200 h en 2 parties :

**100 h. à Lyon (2012 à 2013), 100 h. à Paris (2014 à 2015)**

à **Lyon** – Caluire : Salle ART VITAL  
20 route de Strasbourg 69300 CALUIRE

4 ateliers de 3 jours, soit 4 x 25 heures, consécutifs aux formations de Lyon,  
du 18 au 20 nov.12; du 10 au 12 févr. 13; du 7 au 9 mai 13; du 10 au 12 nov. 13.

Il s'agit de la première moitié du contenu global (de 200 heures). La seconde  
moitié sera donnée :

à **Paris** CENTRE D'ETUDES ISTINA - SALLE DUMONT  
45 rue de la Glacière Paris 13<sup>ème</sup>

du printemps 2014 au printemps 2015, sous la même forme de 4 x 3 journées,  
consécutives aux formations expérientielles,

## BUT

La connaissance des maladies psychiatriques et des théories psychopathologiques nécessaires à l'exercice de la psychothérapie.

Le contenu est inspiré du décret des Ministères Français de la Santé et de la Recherche pour la réglementation du titre de psychothérapeute.

En plus de son utilité et quasi-nécessité pour la bonne pratique psychothérapique, cet enseignement donne lieu à un diplôme qui entre dans la constitution des dossiers nécessaires aux différentes titularisations professionnelles :

### A/ LES PROFESSIONNELS, ELIGIBLES AU TITRE DE PSYCHOTHERAPEUTE :

1. **le médecin**, n'ayant que peu d'enseignement de la psychopathologie, hormis le psychiatre
2. **le psychologue** qui profitera probablement de larges dispenses de cet enseignement
3. **le "grand-parent"**, ayant au moins 5 années de pratique officielle à plein temps, qui permettent de conserver le titre de psychothérapeute mais nécessitent un large enseignement magistral en l'absence de diplômes explicites correspondants.

### B/ LES NOUVEAUX THERAPEUTES ACTUELS ET FUTURS, DEVANT S'INTITULER DIFFEREMMENT :

Cet enseignement est principalement destiné à ces nombreux thérapeutes qui peuvent exercer librement et légalement. La Fédération Européenne des Psychothérapeutes, Psychanalystes et Psycho-Somatothérapeutes titularise les nouveaux praticiens ayant :

1000 h de formation aux pratiques et  
200 h d'enseignement de la psychopathologie  
sous la dénomination de :

**Psycho-Somatothérapeute**  
**pratiquant la Psychothérapie et l'Analyse Intégrative,**  
**spécialisé en...**  
**Le Certificat Européen de Psycho--Somatothérapeute**  
ponctuera cette titularisation.

## LES DIRECTIVES ADMINISTRATIVES POUR CET ENSEIGNEMENT

### CHAPITRE II : CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION EN PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE (Décret de mai 2010).

#### « Article 2

#### II. - Aux critères de discernement des grandes pathologies psychiatriques.

Cet enseignement, d'une durée minimale de 100 heures, comprend au moins une présentation :

-des éléments de psychopathologie générale et d'histoire de la psychiatrie de ses origines à nos jours (théories, méthodes et pratiques psychiatriques) ;

-de la symptomatologie, du repérage et des diagnostics des différentes pathologies psychiatriques (notamment névroses, psychoses, retard mental, états confusionnels et démentiels, pathologies addictives et post-traumatiques, souffrances psychiques consécutives à des atteintes somatiques) ;

-des théories et des pratiques psychiatriques ;

-des principales entités nosologiques et des différentes approches sémiologiques, diagnostiques et structurales qui en rendent compte.

Cet enseignement s'appuie sur la présentation de cas. Il se fait en étroite relation avec les supervisions cliniques des lieux de stage.

#### III. - Théories se rapportant à la psychopathologie.

Tout en assurant une présentation générale des différentes théories constitutives de la psychopathologie clinique, cet enseignement, d'une durée minimale de 100 heures, comprend au moins une présentation :

-des différentes théories qui contribuent à la compréhension et à l'explication de la psychopathologie (psychanalyse, psychopathologie cognitive, systémique, biologique et socio-environnementale...) ainsi que de leurs fondements épistémologiques ;

-des modalités de prise en charge des patients, en prenant en compte la dimension éthique.

La formation peut être organisée sous la forme de modules spécifiques (par exemple, psychanalyse, phénoménologie, psychopathologie cognitive, psychopathologie systémique, psychiatrie biologique, psychothérapie institutionnelle), répartis en modules obligatoires ou optionnels selon le profil de la formation dispensée.

L'enseignement s'attache à développer la connaissance d'une théorie particulière dont le temps de formation est au plus de 75 % de ce temps d'enseignement. L'offre de formation doit afficher la spécificité de ses référentiels et permettre un éclairage réciproque et une confrontation des différentes théories psychopathologiques.

**Cette formation académique ne saurait se substituer aux dispositifs spécifiques d'apprentissage et de transmission des méthodes psychothérapeutiques. »**

**Commentaire du Dr Meyer : lisez bien cette dernière phrase ! Il faut un apprentissage expérientiel aux méthodes comme le donne l'Eepssa avec un diplôme d'une Ecole reconnue.**

## LES ENSEIGNANTS

**Dr. Richard MEYER** - Médecin psychiatre (CHU de Strasbourg, Clinique Psychiatrique Universitaire de Lausanne).  
Docteur en ethnologie et sociologie (Paris Sorbonne)

Membre de l'Académie de Médecine de Pologne, Directeur de l'Eepssa, écrivain - 42 rue du Gal de Gaulle 67640 LIPSHEIM

**Dr. Patrick LAMBERT** - Psychiatre des hôpitaux - 10 rue Pierre Michot - 18230 SAINT DOULCHARD

**Dr. Jean Pierre BOYER** - Psychiatre des hôpitaux ancien chef de service d'addictologie - 6 rue de la contaminate - 38120 SAINT EGREVE

**Geneviève LIENARD et André LIENARD** - Psychologues cliniciens - 2 rue Pierre Thomé - B5020 NAMUR-BELGIQUE

## PROGRAMME DETAILLE

**Horaires des ateliers : 1<sup>er</sup> jour : 14h30 – 20h ; 2<sup>ème</sup> jour : 9h-19h ; 3<sup>ème</sup> jour : 9h-17h**

### MODULE 1 : LYON du 18 au 20 novembre 2012

**Dr. Richard MEYER,**

- histoire des psychopathologies
- diagnostic catégoriel (DSM et CIM)
- diagnostic dimensionnel
- diagnostic intégratif centré sur la personne
- les fondements du modèle ontopathologique ([www.psych-inte.org](http://www.psych-inte.org))

### MODULE 2 : LYON du 10 au 12 février 2013

**Dr. Patrick LAMBERT,**

- les psychoses : schizophrénie et autres troubles psychotiques

### MODULE 3 : LYON du 7 au 9 mai 2013

**Dr. Richard MEYER,**

- les 15 troubles de la personnalité

### MODULE 4 : LYON du 10 au 12 novembre 2013

## MODULE 1 : PARIS printemps 2014

### Geneviève et André LIENARD,

- psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : retard mental, troubles des apprentissages, trouble des habiletés motrices, troubles envahissants du développement, déficit de l'attention et comportement perturbateur, troubles de l'alimentation et troubles des conduites alimentaires de la première et de la deuxième enfance, autres troubles de la première enfance, de la deuxième enfance ou de l'adolescence

## MODULE 2 : PARIS automne 2014

### Dr. Richard MEYER,

- les troubles fonctionnels, anxiété et état de stress post traumatique, troubles somatoformes ; troubles dissociatifs
- les névroses et psychonévroses : phobies, compulsions, obsessions, hypochondrie
- les processus pathogènes de base : stress, choc et bloc / clivage, amalgame et ambivalence / dissociation, dissolution et bipolarité

## MODULE 3 : PARIS hiver 2014

### Dr. Jean-Pierre BOYER

- troubles des conduites alimentaires, troubles du sommeil, démences.
- les addictions : alcool, amphétaminiques, cannabis, cocaïne, hallucinogènes, nicotine, médicaments psychotiques

## MODULE 4 : PARIS printemps 2015

### TARIFS

forfait 100 heures: 850 €  
atelier de 3 jours pris isolément : 250 €

Organisation pratique, renseignements et inscriptions : Dr. R.MEYER – 42 rue du Général de Gaulle – 67640 LIPSHEIM – Tél. 03 88 68 56 54

### BULLETIN-REPONSE

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Adhérent Fed. Eur. ? \_\_\_\_\_  
Tél fixe \_\_\_\_\_ Tél port. \_\_\_\_\_ E.Mail \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Participerai à l'ensemble de l'enseignement et verse 200 euros d'arrhes (*Chèque libellé à l'ordre de l'EEPSSA*)

Participerai au module : 1  2  3  4  de Lyon  
1  2  3  4  de Paris

et verse des arrhes de 100 euros par module (*Chèque libellé à l'ordre de l'EEPSSA*)

Demande les programmes détaillés et les lieux des enseignements

Signature :